

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pôle municipal : Lancement du concours architectural !

Vaudreuil-Dorion, le 2 avril 2019 – La Ville de Vaudreuil-Dorion est heureuse d’annoncer le lancement du concours architectural du pôle municipal, étape majeure de cet important projet qui ouvrira ses portes au cours de l’année 2022.

« En août dernier, la Ville a fait l’acquisition du lot 4 559 873 sur la rue Émile-Bouchard, adjacent à la gare de Vaudreuil, afin d’y construire le pôle municipal, projet d’envergure qui regroupera l’hôtel de ville, la bibliothèque, une place publique et le complexe aquatique. Ces nouvelles installations nous permettront de répondre aux besoins de nos citoyens en offrant des services centralisés et accessibles, dans un environnement fonctionnel », indique le maire Guy Pilon. « Le lancement du concours est une étape majeure de ce projet, car à l’issue de cette compétition, qui s’inscrit dans une démarche visant à promouvoir la qualité de l’architecture, la Ville aura un concept qui, nous l’espérons, fera la fierté de tous », ajoute-t-il.

Se déroulant d’avril à septembre, le concours architectural débutera par la sélection de quatre finalistes qui seront invités à soumettre une prestation pour la conception d’un pôle municipal composé de l’hôtel de ville, de la bibliothèque et d’une place publique. Par la suite, un comité de citoyens, un comité technique et un jury seront appelés à analyser les prestations. Le dévoilement du projet lauréat se fera en septembre.

Consultations citoyennes

Tel qu’indiqué par le passé, la population sera invitée à s’exprimer sur le projet par la création d’un comité de citoyens dont le rôle sera de sensibiliser le jury sur le point de vue des résidents. La composition du comité se fera au cours de l’été et les citoyens qui souhaitent participer sont invités à surveiller le site Internet de la Ville et les médias, dès la mi-mai, pour tous les détails.

Complexe aquatique

La phase d’avant-projet du complexe aquatique est bien entamée. À l’automne, des rencontres avec les associations en lien avec le milieu aquatique se sont déroulées afin d’établir leurs besoins et de recueillir leurs suggestions. Le programme fonctionnel et technique (PFT) devrait être déposé au conseil au printemps, l’objectif étant d’être prêts à déposer une demande de subvention lorsque les nouveaux programmes gouvernementaux seront disponibles. « Nous savons que le complexe aquatique est très attendu par la population. Par contre, nous souhaitons bénéficier d’une subvention, car c’est un projet dont le coût de construction est élevé », a déclaré le maire Guy Pilon.